

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule 883 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.41.42.27.00 Total des frais engagés : 758,00 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/07/2019

Nom et prénom du malade : Belpnana Fatma. Age: 50

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : HTA + Diabète Geste. Insuffisance rénale terminale + cardiopathie ischémique.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ...../...../.....

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
			700,00	DR. AMOUZOUN MOUSSA Spécialiste en Néphrologie Maladies Renales - hémodialyse Transplantation Renale - Dialyse peritoneale Centre de Dialyse IDAA, Ain Chock - Casablanca Tél: 00212 5 22 32 45 44 - 00212 5 22 57 09 09

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE IBN ROUCHD Mehdi BELAYACHI 355, Av. Rida ouedraouia Casablanca Casablanca - Tél: 0522 37 07 00	30/10/19	415,80

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

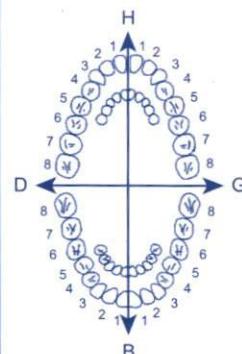
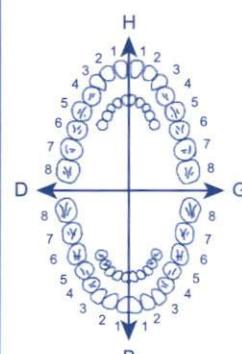
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
		00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX



## Ordonnance

Casablanca, Le

30/07/19

M <sup>m</sup> Belqasne Fatma

142.10

(S.V)

1) Inezilin 40 mg

1 p x 2 /, pdt

24.60

(S.V)

3 Jours pris 141,60 dir.

31.30

(S.V)

1/2 Jours

PHARMACIE IBN ROUCHD  
Mehdi BELAYACHI  
Av. Reda Gaïd, 10000 Casablanca - 13/03/2017 07/06

Laboratoires Pfizer S.A. Maroc  
P.P.V: 210DH00



6 118001 170647

PA050712

حي النسرا الشمالية، زنقة 76 رقم 66 - عين الشق - الدار البيضاء -  
Hay El Ousra Nord, Rue 76, N°66 - Ain Chock - Casablanca  
Tél : +212 522 52 15 15 / Fax : +212 522 87 09 09 / Email : cmrd.idaa@gmail.com

45 880

(S.V)

4)

Lyrica 25 mg

1 p x 12 6 dir.

PS08423

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair bniou al aquam roches  
noires casablanca

INEXIUM

40 mg Cpr GR

Boîte 14

641/15DMP/21/NRQ P.P.V: 142,10 DH

6 118001 020607

**INEXIUM® 40 mg,  
comprimé  
gastro-résistant  
ésoméprazole**

**إينكسيوم® 40 ملخ،  
قرص صامد لحموضة  
المعدة  
ازومبرازول**

AstraZeneca 

**Nexium® 40 mg**  
ésoméprazole

comprimés gastro-résistants

نيكسيوم® 40 مع  
إسوميپرازول

**Nexium® 40 mg**  
ésoméprazole

Ouvrir ici

14  
comprimés  
gastro-  
résistants  
Par voie orale

AstraZeneca 

# Un-alfa® 0,25 microgramme Un-alfa® 1 microgramme

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la lire à nouveau.
- Si vous avez d'autres questions, adressez-vous à votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit, ne le donnez à personne.
- Vous risqueriez de lui causer tort, même si elle présente les mêmes symptômes que vous.

## ◆ IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

### DENOMINATION

Un-alfa® 0,25 microgramme, capsule molle

Un-alfa® 1 microgramme, capsule molle

Alfacalcidol

### CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE

Ce médicament, dont la substance active est l'alfacalcidol, est un dérivé de la vitamine D.

## ◆ DANS QUELS CAS UTILISER CE MÉDICAMENT

Ce médicament est préconisé dans :

- le traitement curatif de l'ostéodystrophie rénale (troubles osseux liés à l'insuffisance rénale) chez l'adulte ou l'enfant urémique, avant ou au stade de la dialyse.
- le traitement préventif de l'ostéodystrophie rénale :
- chez l'enfant insuffisant rénal non hémodialysé,
- chez l'adulte insuffisant rénal non hémodialysé, uniquement en cas d'hyperparathyroïdisme (activité trop importante des glandes parathyroïdiennes) et après correction préalable de l'hyperphosphorémie (quantité importante de phosphates dans le sang) par sels alcalins de calcium, sans induire d'hypercalcémie.



e molle  
molle

Notez que les capsules Un-alfa® 1 microgramme sont de couleur brune ; que les capsules Un-alfa® 0,25 microgramme sont de couleur blanche.

SE CONFORMER STRICTEMENT À L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.

### CONDUITE À TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

Si une hypercalcémie légère survient, elle peut être rapidement corrigée par simple arrêt du traitement ; la normalisation de la calcémie demande environ une semaine.

L'hypercalcémie sévère en cas de surdosage massif impose l'hospitalisation dans une unité de soins intensifs.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

## ◆ EFFETS NON SOUHAITES ET GENANTS

COMME TOUT PRODUIT ACTIF, CE MÉDICAMENT PEUT, CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNER DES EFFETS PLUS OU MOINS GÉNANTS :

- chez l'insuffisant rénal : le risque majeur est l'hypercalcémie et l'hyperphosphorémie qui peuvent entraîner des calcifications de certains tissus.
- chez l'hyperparathyroïde : l'augmentation de la calcémie.

